

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Absolute Global Alternative

Action C : FR0010439406

FIA soumis au droit français

Ce FIA est géré par ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion du Groupe ABN AMRO

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

FIA de classification « FIA de fonds alternatifs », son objectif de gestion est de battre l'EONIA capitalisé majoré de 1% après déduction des frais de gestion réels. L'objectif de volatilité est de l'ordre de 3%.

Pour répondre à son objectif de gestion, le Fonds investira ses actifs principalement dans les 4 principales stratégies suivantes :

- Stratégie de gestion alternative (de 10% à 60% de l'actif net) : cette stratégie regroupe les stratégies de gestion alternative à proprement parlé et les stratégies opportunistes recherchant un objectif de gestion de type performance absolue.
- Stratégie actions (0 à 50% de l'actif net) : la SICAV investit dans des OPCVM actions discrétionnairement, sans contrainte de zone géographique et de taille de capitalisations.
- Stratégie de rendement (ou opportunistes) de 0 à 50% de l'actif net : il s'agit d'OPCVM traditionnels (actions ou obligataires) dont l'objectif est de produire une performance non liée à un benchmark.
- Stratégie monétaires et obligataires (de 10% à 70% de l'actif net) : la SICAV investira dans des fonds réactifs en sensibilité, qualité de signature (sans critères de répartition dette privée/dette publique et de rating minimum), y compris obligations convertibles.

La SICAV sera investie dans des fonds d'investissement étrangers représentatifs de stratégies alternatives dans la limite de 60% maximum de l'actif net. En outre, le portefeuille de la SICAV sera constitué d'OPCVM de droit français ou européens coordonnés dans la limite de 0 à 100% de l'actif net.

La SICAV pourra intervenir sur le marché des changes de gré à gré et/ou réglementés (swap, options, change à terme) dans le but de réaliser l'objectif de gestion. Le portefeuille peut être investi sur des titres non libellés en euro. L'investisseur est donc exposé à un risque de change qui peut cependant être couvert partiellement ou totalement.

La SICAV capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

La durée de placement recommandée est supérieure à 3 ans.

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande à tout moment à la Banque NEUFLIZE OBC, CA Titres et CACEIS Bank. Les demandes de rachats sont centralisées avant 17h30 la veille du jour d'établissement de la valeur liquidative, chez CACEIS Bank et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (valeur liquidative décadaire, le 10, 20 et le dernier jour de Bourse de Paris connu).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A RISQUE PLUS FAIBLE

A RISQUE PLUS ELEVE

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

POURQUOI LE FIA EST CLASSE DANS LA CATEGORIE [3]

La SICAV présente un risque défensif dû à son exposition prépondérante aux marchés de taux et de crédit.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

RISQUES IMPORTANTS POUR LE FIA NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

- **Risque de crédit** : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du Fonds. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Fonds peut être investi en titres Non Investment Grade et/ou Non Notés, dont la notation est basse ou inexistante et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : le choix des OPCVM et fonds d'investissement sous-jacents est à la discrétion du gérant. Il existe donc un risque que le Fonds ne soit pas investi dans les fonds les plus performants à tout moment.
- **Risque de liquidité** : les investissements du Fonds sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du Fonds pourra donc avoir le même comportement.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00% TTC maximum
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1,90%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Pas de commissions de performance pour l'exercice précédent.
---------------------------	--

10% au-delà de l'Eonia capitalisé + 1%

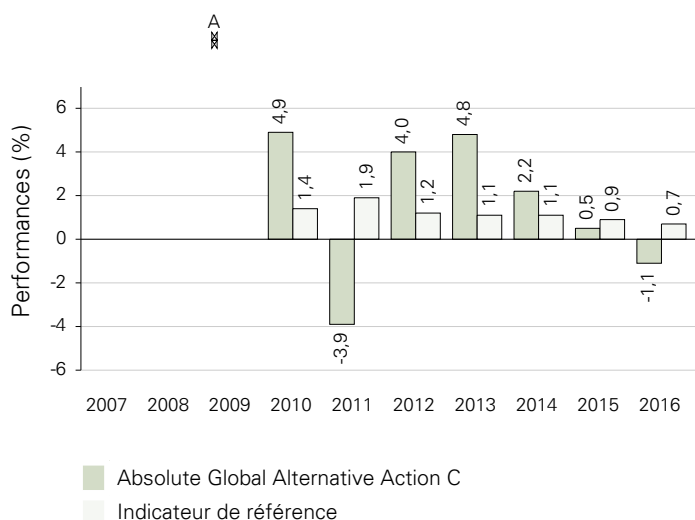
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le pourcentage communiqué - qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés au FIA - se fonde sur les frais (et rétrocessions) de l'exercice précédent, clos le 31 mars 2016. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer au prospectus de ce FIA, disponible sur le site www.abnamroinvestmentsolutions.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de la SICAV : 2 mars 2009

Date de création de l'action : 2 mars 2009

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : Eonia Capitalisé + 1%.

A : observations : cette SICAV a été créée le 2 mars 2009 suite à la scission de la SICAV ABSOLUTE GLOBAL ALTERNATIVE pour une durée de 99 ans. La SICAV a les mêmes formes juridiques et règles d'investissement que la SICAV scindée, de ce fait, elle n'est pas agréée par l'AMF et bénéficie de l'agrément de l'OPCVM scindé (ce dernier a été agréé le 27 février 2007 et créé le 19 mars 2007).

INFORMATIONS PRATIQUES

DEPOSITAIRE :

CACEIS Bank

INFORMATION COMPLEMENTAIRE SUR LA NATURE DES INVESTISSEURS AUXQUELS CETTE SICAV EST DESTINEE :

La SICAV est réservée aux investisseurs mentionnés à l'article 412-56 du Règlement Général de l'AMF (Veuillez vous référer à la rubrique "souscripteurs concernés" du prospectus).

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATION SUR LE FIA :

(Dici/prospectus/rapport annuel/document semestriel) : l'investisseur peut obtenir plus d'information sur le FIA sur simple demande écrite auprès de : ABN AMRO Investment Solutions - 3, avenue Hoche - 75008 Paris - Tel : + 33 (1) 56.21.60.60 - www.abnamroinvestmentsolutions.com.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE :

Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

FISCALITE :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FIA.

La part de ce FIA ne peut être souscrite par une "US Persons" au sens des réglementations américaines suivantes : Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230903) et Foreign Account Tax Compliance Act, dite FATCA. Parallèlement, les Institutions financières non participantes à FATCA et les entités étrangères non financières passives ne peuvent figurer sur le registre du FIA (cf. rubrique "Souscripteurs concernés" du Prospectus du FIA).

Statut FATCA du FIA, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis : Institution financière non déclarante française réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité ; http://www.economie.gouv.fr/files/usa_accord_fatca_14nov13.pdf).

La responsabilité de ABN AMRO Investment Solutions ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

ABN AMRO Investment Solutions est agréée par la France sous le numéro GP99027 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2017.



CONTACTS

ABN AMRO Investment Solutions
3, avenue Hoche - 75008 Paris - Tel : +33 (1) 56 21 60 60
www.abnamroinvestmentsolutions.com